

VISIOCONFERENCE

**« Vers de nouveaux systèmes énergétiques :
véritable enjeu de développement durable
pour les milieux insulaires »**



DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 26 juin 2009

Salle Guétali Hôtel Mercure Créolia – Montgaillard Saint-Denis
(Ile de la Réunion)

VISIO CONFERENCE

« Vers de nouveaux systèmes énergétiques : véritable enjeu de développement durable pour les milieux insulaires »

Vendredi 26 JUIN 2009 - Salle Guétali Hôtel Mercure Créolia
16h (Réunion) - 14h (Métropole)

PROGRAMME	
16h00	<p style="text-align: center;">OUVERTURE</p> <p>TECHNOPOLE DE LA REUNION M. PIERIBATTESTI - Président</p> <p>CAPENERGIES CORSE M. VALLEE - Directeur adjoint de l'Agence de Développement Economique de la Corse M. PIERRE - Directeur de l'Incubateur Corse</p> <p>CAPENERGIES PACA M. BESNAÏNOU - Directeur Adjoint M. LACROIX - Secrétaire Général</p> <p>M. MARTORELLE - Ancien Président de la TECHNOPOLE DE LA REUNION</p> <p>Animateur des ateliers thématiques : M. COURLEUX, journaliste à "VALEUR VERTE" et magazine "INNOVATION".</p>
16h15	<p>Interventions et partage d'expérience par thématiques</p> <p style="background-color: #c8e6c9;">ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE</p> <p>Intervenant Réunion : M. DIJOUX - Président de TEMERGIE Intervenant PACA : M. BLANQUET - Ingénieur Chargé d'Affaires CEA/INES Intervenant CORSE : M. LOTZ - Directeur adjoint d'EDF et M. ROGER - Directeur Général du Groupe RAFFALLI</p> <p>Echanges Cadarache/Corse/Réunion</p>
16h35	<p style="background-color: #c8e6c9;">AUTRE BIOMASSE : Combustion et biogaz</p> <p>Intervenant Réunion : M. BOURDAIS - Directeur de STAR - NICOLLIN Intervenant PACA : M. BLET - Ingénieur Chercheur CEA / Animateur Comité Biomasse à CAPENERGIES Intervenant CORSE : M. POGGI - Maître de conférence en Energétique /Université</p> <p>Echanges Cadarache/Corse/Réunion</p>
16h55	<p style="background-color: #c8e6c9;">POLE HYDROGENE</p> <p>Intervenant Réunion : M. LEFEBVRE - Attaché Systèmes Electriques EDF Intervenant PACA : M. HOGUET - Ingénieur Chargé d'Affaires HELION Intervenant CORSE : M. POGGI - Maître de conférence en Energétique /Université</p> <p>Echanges Cadarache/Corse/Réunion</p>
17h15	<p style="background-color: #c8e6c9;">ENERGIE EOLIENNE</p> <p>Intervenant Réunion : M. ROSA - Secrétaire Général de TEMERGIE Intervenant PACA : M. BESNAÏNOU - Directeur Adjoint CAPENERGIES PACA Intervenant CORSE : M. MUSELLI - Porteur du Projet PAC-H2O /Université de Corse</p> <p>Echanges Cadarache/Corse/Réunion</p>
17h35	<p style="background-color: #c8e6c9;">PLANTES TERRESTRES ET MARINES (Micro algues)</p> <p>Intervenants Réunion : M. MARODON - Président de l'APLAMEDOM et M. BLERIoT - Directeur Général de BIOALGOSTRAL Intervenant PACA : M. LUDIERES - Ingénieur Chargé d'Affaires EDF</p> <p>Echanges Cadarache/Corse/Réunion</p>
17h50	<p>Synthèse et perspectives de partenariat</p> <p>M. PIERIBATTESTI - Président de la TECHNOPOLE DE LA REUNION</p>
18h10	<p>Point Presse locale</p>
18h15	<p style="text-align: center;">CLÔTURE</p> <p>Mme TAÏLAMEE SINAMA - Directrice Générale de la TECHNOPOLE DE LA REUNION</p> <p style="text-align: center;">COCKTAIL</p>

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE	4
LES INTERVENTIONS DE LA VISIOCONFERENCE	5
ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE	5
BIOMASSE	5
PÔLE HYDROGENE	6
ENERGIE EOLIENNE	7
LES PARTENAIRES DE LA VISIOCONFERENCE	8
TECHNOPOLE DE LA REUNION	8
Un dispositif porté par la Technopole : L'Incubateur Régional de La Réunion	9
TEMERGIE	10
CAPENERGIES	11
EDF Réunion	11
STAR-NICOLLIN	12
APLAMEDOM Réunion	12
Bioalgostral Océan Indien	13

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Vers de nouveaux systèmes énergétiques : véritable enjeu de développement durable pour les milieux insulaires »

La Réunion, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Corse, ce sont 3 régions françaises avec des spécificités mais également de nombreux points communs, notamment : un territoire dynamique et exemplaire en matière de Développement Durable avec des structures d'accompagnement pour des projets DD notamment, comme la Technopole de La Réunion, TEMERGIE et CAPENERGIES ;

- une expérience affirmée et des perspectives certaines dans les domaines de la biomasse, de l'hydrogène, du photovoltaïque, de l'éolien et des plantes terrestres et marines,
- des experts de tous horizons, œuvrant chaque jour pour la valorisation et l'avancée de ces sujets,
- et une volonté d'échange et d'association.

De plus, la problématique énergétique très spécifique des systèmes insulaires est le plus souvent critique et nécessite que des solutions innovantes y soient déployées rapidement. Ils constituent ainsi des terrains d'expérimentation et de démonstration de première importance pour un positionnement concurrentiel de nos entreprises.

Face à ces constats, la Technopole de La Réunion en partenariat avec TEMERGIE (Technologies des Energies Maîtrisées, Energies Renouvelables et Gestion Isolée de l'Energie de La Réunion), a l'idée d'organiser une rencontre entre ces acteurs, une rencontre virtuelle par le biais d'un moyen de communication écologique, la visioconférence, vendredi 26 juin 09 à l'hôtel Mercure Créolia. Toutes deux chargées d'accompagner les projets de création d'entreprises en matière d'énergies renouvelables en particulier et de soutenir la filière environnement en général, souhaitent mettre en relation ces acteurs clés du pôle d'excellence environnement dans le but de partager leurs expériences, compétences techniques et politiques stratégiques pour les prochaines années.

Intitulée « Vers de nouveaux systèmes énergétiques : véritable enjeu de développement durable pour les milieux insulaires », l'opération réunissant les équipes de la Technopole de La Réunion, de Temergie et de Capenergies PACA et Corse ainsi que les experts des 3 régions dans les divers domaines évoqués, bénéficie de l'appui technique de G2J.com basée à la Réunion, sur le parc TECHNOR et en métropole.

L'ambition de la rencontre est :

- de faire ressortir des axes de coopération qui devraient donner lieu à des événements et projets collaboratifs ;
- de fédérer les acteurs et les compétences en vue de participer au développement des énergies propres et des filières technico-économiques à la Réunion.
- d'ouvrir notre territoire sur le réseau de Capenergies qui regroupe plus de 350 acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation des régions PACA, Corse, Guadeloupe, Réunion et de la principauté de Monaco, pour donner à l'île un poids politique plus important.

Ce partenariat pourrait octroyer aux projets locaux, davantage de financements et conférer à la Réunion, une plus grande reconnaissance nationale. En passe de devenir un terrain d'expérimentation et d'adapter les technologies aux conditions tropicales, les enjeux de ce partenariat sont véritablement conséquents pour la Réunion.

LES INTERVENTIONS DE LA VISIOCONFERENCE

Concernant **CAPENERGIES CORSE**, **Emmanuel PIERRE** interviendra au titre de l'Incubateur de Corse pour évoquer le partenariat entre les différentes structures d'appui aux projets innovants des régions PACA – Corse – Réunion au service des start-up développement des produits ou des services liés aux énergies renouvelables et à la MDE.

Bernard BESNAÏNOU, Directeur Adjoint CAPENERGIES PACA, présentera l'activité (domaines, bilan...) du pôle de compétitivité CAPENERGIES PACA et la feuille de route stratégique pour les 3 prochaines années.

ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

* **Michel DIJOUX, Président de TEMERGIE**, nous fera part de son expérience en la matière.

* Pour la région PACA, c'est **M. BLANQUET, Chargé d'Affaires CEA/INES** qui interviendra.

* **Marc LOTZ, directeur régional adjoint d'EDF en Corse**, souhaite mettre en perspective les axes visant à maximiser la pénétration des énergies intermittentes sur le réseau.

Jean-Pierre ROGER, Directeur général du groupe RAFFALLI devrait intervenir sur les activités de l'entreprise dans le domaine des énergies renouvelables et sa contribution au projet MYRTE, plateforme de recherche & développement adossée à une centrale photovoltaïque, visant à étudier et expérimenter l'intégration massive des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la Corse sur la base d'un couplage « ENR/H2/PAC ».

BIOMASSE

* **La société STAR** (Société de Transport et d'Assainissement de la Réunion), filiale propriété de SUEZ ENVIRONNEMENT pour la zone Océan Indien, est une entreprise régionale au service de l'environnement qui s'est spécialisée dans les prestations de collecte, de valorisation et de traitement des déchets, de nettoyage et d'assainissement. Créée en 1984 et implantée initialement à la Réunion, elle s'est progressivement développée sur l'ensemble de la zone Océan Indien pour former le groupe STAR.

Jean-François BOURDAIS, le Directeur, interviendra sur le captage et le projet de valorisation du biogaz effectué sur le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Sainte Suzanne captés en permanence ou ponctuellement. Le gisement actuel de gaz permet de produire plus de 1,8 MW, soit la consommation d'environ 1 000 foyers. Une extension stratégique pour le traitement des déchets de la région Nord et Est sera aussi abordée ainsi que d'autres projets phares de la Star s'inscrivant dans la fourniture d'énergie alternative ; notamment, la mise en place d'un centre de pré-tri des encombrants et DIB courant 2009 pour une séparation des matériaux valorisables avant traitement des ultimes.

* **M. BLET, Ingénieur Chercheur CEA/Animateur Comité Biomasse** à Capenergies PACA fera part de ses connaissances dans le domaine.

* **Philippe POGGI, Université de Corse**, parlera de la filière bois / biomasse en Corse.

La filière bois ou biomasse en Corse, après avoir eu quelques difficultés au démarrage semble aujourd'hui sur le point de contribuer efficacement à l'objectif recherché. 8 installations ont déjà été réalisées pour une puissance de chauffe de 12 MW et une consommation annuelle de bois de l'ordre de 10000 Tonnes. 4 autres installations sont en cours d'étude. Plusieurs études et diagnostics ont été lancés dans le but de maîtriser la demande énergétique et plusieurs actions ont été menées afin de substituer le chauffage électrique par un chauffage au gaz.

Pour cela, la recapitalisation de la SEM Corse Bois Energie est venue pérenniser l'outil de production de bois, ce qui permet aujourd'hui de répondre à la croissance de cette filière. Pour autant, il reste à relancer le Syndicat mixte de Corte, maître d'ouvrage du réseau de chaleur, pour pouvoir gérer efficacement les nouvelles demandes de raccordements. En 2000 et 2001, l'action du FCME a porté principalement sur :

- quelques travaux de raccordement sur Corte et dans les chaufferies existantes (établissements scolaires),
- des études liées à l'amélioration de l'approvisionnement en bois, et au diagnostic de l'existant.

En 2002, des actions ont été menées dans cette filière constituent encore des enjeux très importants pour en pérenniser le développement :

- Relance du Syndicat mixte Corte Réseau Bois Energie, maître d'ouvrage du réseau de chaleur, permettra de programmer plus efficacement les nouveaux raccordements au réseau, et tout nouvel investissement destiné à augmenter sa productivité.
- Augmentation de la production de bois – problématique du sourcing, capital pour la pérennisation de cette filière, de 12 000 tonnes actuellement à 20 000 tonnes, pour répondre à la demande, notamment sur Corte. Association de l'ensemble des professionnels de la forêt insulaire à cette évolution, notamment au niveau de la ressource forestière d'altitude, ainsi que les déchets de scieries ou issus de la collecte sélective.
- Réalisation d'études de faisabilité, afin de programmer la réalisation d'autres chaufferies de puissance moindre.

PÔLE HYDROGENE

* C'est **M. LEFEBVRE, Attaché Systèmes Electriques EDF** qui prendra la parole pour faire l'état des lieux de l'hydrogène à la Réunion. Seront alors abordés la problématique du stockage et du transport de l'hydrogène ainsi que divers projets.

* Et **M. HOGUET, Ingénieur Chargé d'Affaires HELION**, développera le sujet pour la région PACA.

* **Philippe POGGI, Université de Corse**, évoquera le projet MYRTE. C'est « le plus gros projet » structurant labellisé par le Pôle de compétitivité Capenergies, mis en place par la CTC et l'Université de Corse. Il s'agit d'une plateforme dédiée au couplage du solaire photovoltaïque et de l'hydrogène.

Les enjeux scientifiques principaux sont de constituer des références pour optimiser la réalisation ultérieure de systèmes ; de réussir une expérimentation terrain significative, afin de démontrer la faisabilité d'une filière d'électrification EnR – H2.

Le site de Vignola est identifié pour y déployer une centrale solaire photovoltaïque. Il est par ailleurs question de faire usage d'une partie de l'énergie photovoltaïque issue de ce site pour étudier les moyens de stockage des énergies renouvelables. L'université de Corse s'intéresse en effet à ces thématiques, et l'opportunité de fédérer plusieurs actions nationales voire internationales de recherches et développement en la matière sur le site de Vignola peut se présenter. Le projet MYRTE est donc un sous-élément du projet global de Plateforme Solaire de Vignola, soutenu par la Région, l'Etat et l'Europe (FEDER).

Ce projet de système hybride hydrogène sur le site de Vignola, comprend :

- un système de production photovoltaïque de l'ordre de 600 kWc,
- un électrolyseur d'une dizaine de kW (Hélion)
- un système de stockage de gaz assurant l'autonomie du système selon un profil de charge prédéfini
- une pile à combustible de 200 kW (Hélion)
- un système de raccord au réseau
- un système de contrôle commande de l'ensemble (Hélion + partenaires).

L'objectif est d'impliquer les parties universitaires au maximum, afin de développer localement un pôle de compétences sur ce type de système.

Le couplage de panneaux photovoltaïques avec l'hydrogène a pour but de permettre de gérer et de stabiliser le réseau. Les réseaux électriques présentant un fort taux de pénétration des énergies renouvelables ont en contrepartie besoin d'un dispositif permettant de gérer l'intermittence de celles-ci, intermittence d'autant plus délicate à gérer dans le cas des réseaux insulaires où les énergies renouvelables sont une source de

sécurisation de l'approvisionnement énergétique. L'hydrogène, produit et stocké, permet de gérer la capacité de fourniture du réseau. Un taux de pénétration important des énergies renouvelables, tel celui que l'on attend d'un bouquet énergétique durable, peut se révéler problématique étant donné l'incapacité qu'aura le gestionnaire du réseau à prévoir et agir sur la production d'origine renouvelable. Le stockage de cette énergie devient alors un enjeu économique. Les premiers réseaux concernés par la gestion d'un fort taux de pénétration des énergies renouvelables pourraient être les réseaux insulaires.

Le but est de réaliser en Corse, **un système hybride énergies renouvelables- hydrogène**, permettant aux différents partenaires un retour d'expérience sur cette technologie de couplage à grande échelle. Au-delà du projet, il est prévu de maintenir les activités de recherches de la plateforme, c'est-à-dire, le développement de nouvelles procédures et de stratégies de fonctionnement, la mise en place de nouveaux matériaux pour le stockage de l'hydrogène, et la mise en place d'une nouvelle activité axée sur le développement du transport électrique et/ou hydrogène.

ENERGIE EOLIENNE

* **Anthony ROSA, Secrétaire Général de TEMERGIE**, présentera la situation de l'énergie éolienne à la Réunion. L'éolien à la Réunion c'est : 2 fermes, l'une d'une puissance de 6 MW et l'autre de 10 MW, équipées d'aérogénérateurs d'une puissance de 275 kW.

Les contraintes liées au développement de l'éolien :

- manque de foncier engendrant notamment des problèmes de consignes d'usage
- seule la côte Est de l'île est exposée à des vents suffisants pour accueillir des éoliennes
- problème lié au réseau électrique haute tension avec des points d'injection peu nombreux
- des cyclones exigeant l'installation d'éoliennes dont le mât peut être abaissé au sol (puissance moyenne de 1 MW à venir)
- un développement de l'offshore peu probable étant donné les fonds sous marins, les cyclones et la houle
- un tarif de rachat ne permettant pas d'équilibrer le coût moyen de production sans l'existence de subventions et de la défiscalisation

Les perspectives d'évolution de l'éolien à La Réunion :

- le projet ONERGIE (Aérowatt / Corex), construction d'une station de stockage hydraulique gravitaire d'énergie par retenues collinaires d'une puissance de 3 MW (couplage PV / éolien)
- la production d'hydrogène à partir d'énergie éolienne, étude menée par l'ARER et Aérowatt
- le développement d'éolienne "rabattable" de plus grande puissance (de 1 à 5 MW)

* **M. BESNAÏNOU, Directeur Adjoint CAPENERGIES PACA**, fera l'état des lieux du secteur pour la région PACA.

* **Marc MUSELLI, de l'Université de Corse**, présentera une solution développée par des équipes pluridisciplinaires d'aide à la décision pour l'implantation d'éoliennes sur un espace.

Le concept de « trépied énergétique » inscrit dans la planification de la Corse arrêtée en 2006, accorde aux Energies Renouvelables une place considérable à l'horizon 2015. Pour répondre à une telle ambition planificatrice, la filière éolienne est une des voies à explorer en Corse, au sein d'une démarche qui se veut participative, autrement dit qui associe la société civile aux projets de parcs éoliens, à la fois dans la définition de leur contenu et des critères d'évaluation, que dans le choix des territoires et lieux d'implantation. C'est dans ce contexte particulièrement favorable, qu'une méthodologie pluridisciplinaire (énergéticiens, économistes) a été élaborée. Basée sur une démarche multicritères et multi-acteurs, cette méthodologie apporte des techniques scientifiques orientées vers l'aide à la décision publique en matière de localisation de parcs éoliens simulés sur différents territoires.

LES PARTENAIRES DE LA VISIOCONFERENCE

TECHNOPOLE DE LA REUNION

Née en 2001 du partenariat entre l'Etat, la Région Réunion, le Département de la Réunion, la CINOR, la Mairie de Saint-Denis, le Rectorat et l'Université de La Réunion, la Technopole de La Réunion est un **outil au service du développement économique et technologique de l'île**. Agréée par Rétis, elle propose ses services d'accompagnement en mettant en œuvre le principe de **fertilisation croisée entre acteurs de l'économie, de la recherche et de la formation**. Son objectif est de soutenir la recherche et le développement dans des pôles d'excellence essentiels et technologies-clés. Sa stratégie s'inscrit dans le cadre des orientations pour le développement économique régional et territorial (PR2D, GERRI), notamment à travers le soutien aux projets dans 4 pôles d'excellence.

Les missions qui lui sont dévolues

- Assurer l'accueil et l'accompagnement des entreprises, centres de recherche et organismes de formation supérieure et professionnelle ; les mettre en réseau ;
- Promouvoir les activités des partenaires technopolitains.
- Animer les parcs technologiques ;
- Prospector les entreprises innovantes, les centres de recherche et détecter des projets de développement technologiques relevant des pôles de compétences ;
- Accompagner et soutenir de manière personnalisée, les projets de création d'entreprises, notamment dans le cadre du dispositif « Incubateur Régional de La Réunion » ;
- Offrir des prestations de service et d'expertises pour répondre aux besoins spécifiques des partenaires.

Savoir-faire et services

• Domaines de prédilection

Innovation et activités de production à haute valeur ajoutée
Technologies de l'information et de la communication (TIC) et production audiovisuelle
Agro-alimentaire
Santé, pharmaceutique et biomédical
Environnement (énergies et énergies renouvelables, déchets et matériaux).

• La Technopole est à même de répondre aux besoins des entreprises en matière de :

- **locaux adaptés aux technologies** : le parc TECHNOR et le parc technologique du Sud ; un réseau de partenaires-promoteurs, de collectivités... sur toute l'île ;
- **financements** : des réseaux de partenaires (banques-partenaires, société de capital risque OSEO, partenaires de financement public tels que la Région, la DRRT...), un club de Business Angel ; et l'Incubateur Régional de La Réunion ;
- **aide en matière de fiscalité de l'innovation et dans le domaine juridique** : partenariat avec la Direction des Service Fiscaux, le ministère de la Recherche et de l'Outre-mer, l'ARIST et différents réseaux d'experts ;
- **ressources humaines hautement qualifiées** : partenariat avec des organismes de formation supérieure, réseau de grandes écoles en France et à l'étranger, de laboratoires et de centres techniques ;
- **matériels et matériaux high-tech** ;
- **communication différentielle et technologique** : partenariat avec des experts en communication (locaux et extérieurs à l'île).

Contacts :

Jean Claude PIERIBATTESTI, Président
Elisabeth TAÏLAMEE SINAMA, Directrice Générale
1 rue Emile Hugot, Bâtiment B, TECHNOR
97490 Sainte Clotilde
Tél : 02 62 90 71 80 - Fax : 02 62 90 71 81
Mél : courrier@technopole-reunion.com - Web : www.technopole-reunion.com

Un dispositif porté par la Technopole : L'Incubateur Régional de La Réunion

Avec l'Incubateur Régional de La Réunion (soutenu par le Ministère chargé de la Recherche, l'Europe et la Région), la Technopole vous ouvre ses portes et répond aux besoins spécifiques des projets **innovants**. L'incubateur est un **outil d'accueil, d'accompagnement et de suivi d'entreprises innovantes en lien avec la recherche**. Sa cible : **les porteurs de projets innovant, souhaitant travailler avec des chercheurs et créer une entreprise innovante**.

Missions de l'IRR

- Accompagnement et soutien personnalisés des **créateurs d'entreprises** dans l'élaboration de leur projet dans les domaines organisationnels, juridiques, industriels, économiques et commerciaux ; montage financier ; mise en relation avec les structures partenaires pour des soutiens complémentaires
- Prise en charge des prestations de service et d'expertises pour répondre aux besoins spécifiques
- Soutien à la formation des créateurs d'entreprise

Etapas de l'incubation

Préparation du dossier de candidature avec l'aide du chargé d'affaires de l'incubateur en vue d'une présentation au comité de sélection. Une fois le dossier validé par les financeurs, une convention entre l'incubateur et le porteur de projet est signée pour une durée **maximale de 24 mois**.

En cas de succès, l'entreprise créée contribue à alimenter un fonds d'aide à l'incubation de futurs projets.

Contact : Frédéric MOURRON, Directeur
Mél : incubateur@technopole-reunion.com
1 rue Emile Hugot, Bâtiment B, TECHNOR - 97490 Sainte Clotilde
Tél : 02 62 90 71 80 - Fax : 02 62 90 71 81
Mél : courrier@technopole-reunion.com - Web : www.technopole-reunion.com

TEMERGIE

(Technologies des Energies Maîtrisées, Energies Renouvelables et Gestion Isolée de l'Energie de La Réunion)

L'association **TEMERGIE**, créée en septembre 2007 en présence de 56 membres fondateurs et présidée par Michel DIJOUX, est le « *cluster* » réunionnais des énergies renouvelables, de la maîtrise énergétique et du stockage de l'énergie. À ce titre, elle est le point de jonction indispensable entre le monde économique privé (entreprises) et celui de la recherche scientifique publique (Université et Laboratoires). Véritable outil au service de l'innovation réunionnaise, Temergie se donne pour mission d'accompagner les porteurs de projets réunionnais dans la mise en œuvre de leurs programmes de R&D.

TEMERGIE se donne pour mission d'accompagner des porteurs de projets de R&D dans les domaines des Energies Renouvelables (ENR), de la Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) et du stockage de l'énergie.

Cet accompagnement se caractérise par :

- l'aide à la recherche de partenaires,
- l'aide à la recherche de financements,
- l'aide au montage de dossiers techniques et financiers,
- la promotion des projets de Recherche et Développement (R&D) etc.

A ce titre, l'association TEMERGIE est, depuis novembre 2008, adossée au pôle de compétitivité CAPENERGIES, basé au centre d'études nucléaires de Cadarache (Provence Alpes Côtes d'Azur) et qui œuvre en faveur des énergies non génératrices de gaz à effet de serre.

L'adhésion d'une Petite et Moyenne Entreprise (PME) ou d'une Très Petite Entreprise (TPE) à une structure d'accompagnement de projets innovants telle que TEMERGIE constitue une opportunité d'accès à de nombreuses informations et services :

- présentation des dispositifs de soutien applicables au projet de R&D
- analyse de la faisabilité économique et technique du projet de R&D par le comité scientifique et des financeurs
- organisation de rencontres avec des partenaires techniques et financiers potentiels en s'appuyant sur le réseau de TEMERGIE complété par celui de CAPENERGIES
- aide au montage des dossiers techniques et financiers
- promotion du projet de R&D
- etc.

Contact : Anthony ROSA, Secrétaire Général
MRST, Rue Serge Ycard - TECHNOR
97490 Sainte-Clotilde
Tél. 02 62 90 71 80 - Fax 02 62 90 71 81
Mél : sg@temergie.com

CAPENERGIES

Centré sur les énergies non génératrices de gaz à effet de serre, **Capenergies**, est un pôle de compétitivité national dont l'objectif est de tirer parti des atouts régionaux pour développer une filière énergétique nationale adaptée au « mix énergétique » de demain, en préparant l'industrie aux inévitables mutations technologiques et industrielles à venir. Il est positionné dès son origine sur le développement et le déploiement de systèmes énergétiques permettant de fournir des solutions concrètes au nécessaire remplacement des énergies fossiles. Il détient un réseau d'acteurs (PME très dynamiques, organismes de formation attentifs aux besoins du marché...), porteur de fortes compétences dans les différents domaines énergétiques et positionné de manière privilégiée sur le marché de l'énergie. Après trois années d'existence, Capenergies figure parmi les pôles de compétitivité qui ont atteint et dépassé leurs objectifs (cf. audit d'évaluation mené fin 2008 par BCG et CM International pour le compte du gouvernement) et a acquis « une reconnaissance d'expert national et international ».

À des échelles différentes, les projets labellisés par Capenergies et soutenus par les collectivités territoriales contribuent au déploiement industriel de nombreuses solutions innovantes sur les territoires Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse, Monaco, Île de la Réunion et Guadeloupe. Ce déploiement est d'ores et déjà générateur d'emplois qualifiés et le mouvement devrait s'amplifier dans les années à venir. Par la promotion de ces membres, le pôle favorise notamment l'implantation d'entreprises et d'investisseurs étrangers à forte valeur ajoutée. Grâce à leurs résultats (174 projets labellisés et 101 financés pour un montant cumulé de 112 millions d'euros), le renouvellement par l'État et les Régions concernées de leur contrat cadre, devenu contrat de performance (2009/2011), confortent leur ambition d'être un pôle moteur de compétitivité de leurs territoires.

Pour en savoir plus : TECHNOPOLE DE LA REUNION - 0262 90 71 80
courrier@technopole-reunion.com

EDF Réunion

Pour la Corse, les départements d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer que sont Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Barthelémy et Saint-Martin, la loi française organise le secteur électrique différemment de la métropole continentale. Les modalités d'ouverture du marché européen de l'énergie ont été adaptées aux réalités géographiques, économiques et sociales. Des dispositions particulières organisent ainsi le maintien du service public de l'électricité dans ces zones non interconnectées ou faiblement interconnectées.

En Corse et Outre-mer, EDF continue d'intégrer l'ensemble des métiers d'électricien avec les missions suivantes :

- de produire de l'électricité, en concurrence avec d'autres producteurs;
- d'acheter l'ensemble de l'électricité produite sur le territoire;
- de gérer en continu l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité;
- d'assurer son transport, puis sa fourniture auprès de tous les clients.

La présence d'EDF en Outre-mer se traduit par :

- un parc de production diversifié, basé sur le thermique et l'hydraulique
- un engagement total en faveur des solutions éco-efficaces (éclairage économe, eau-chaude solaire, optimiseurs, stockage du froid ...),
- un rôle moteur dans le développement des énergies renouvelables qui représente déjà 24% de l'électricité produite en Corse et Outre-mer.



Capenergies PACA Capenergies Corse

La Maîtrise de la Demande d'Electricité (MDE) et la valorisation des énergies renouvelables constituent des priorités pour EDF : elles apportent une réponse durable pour garantir un approvisionnement énergétique à la hauteur des besoins.

L'enjeu est d'autant plus fort que la Corse et les DOM enregistrent des croissances très soutenues de la consommation d'électricité (+3,7% par an en moyenne pour l'ensemble des « îles », contre +1% pour la métropole continentale).

Afin de répondre à cette évolution, EDF va renouveler la plupart de ses centrales thermiques et renforcera ses capacités de production hydroélectrique (barrage du Rizzanese en Corse, extension de Rivière de l'Est à la Réunion).

EDF Energies Nouvelles produit de l'électricité "verte" à partir d'énergies renouvelables, notamment l'éolien, qui est son axe de développement privilégié. Détendue à 50 % par EDF (via EDEV), cette société développe, investit et exploite des projets d'énergies alternatives en France et à l'international.

STAR-NICOLLIN

La société STAR (Société de Transport et d'Assainissement de la Réunion), filiale propriété de SUEZ ENVIRONNEMENT pour la zone Océan Indien, est une entreprise régionale au service de l'environnement, spécialisée dans les prestations de collecte, de valorisation et de traitement des déchets, de nettoyage et d'assainissement.

Créée en 1984 et implantée initialement à la Réunion, elle s'est progressivement développée sur l'ensemble de la zone Océan Indien, notamment sur Mayotte, pour former le groupe **STAR**.

La société fortement impliquée dans la problématique environnementale réunionnaise, est aujourd'hui spécialisée dans 5 domaines différents mais complémentaires :

- la collecte des déchets solides (Transit du Port, collectes CINOR, CIREST et TCO) ;
- la collecte des déchets liquides (assainissement et travaux pétroliers) (St Paul, St Louis) ;
- le traitement et la valorisation des déchets (VAL OI sur Ste Marie, compostage sur Ste Rose) ;
- le traitement des déchets dangereux (plateforme de St André) ;
- la collecte des DASRI et des huiles usagées.

Contact : Evelyne BOUCHER

Adresse : 5 Rue de la Pépinière – Z.A.E. La Mare - 97 438 Sainte Marie

Tél : 0262 48 48 86 – Fax : 0262 48 48 88

Mél : evelyne.boucher@sitagroup.com

APLAMEDOM Réunion

(Association pour les plantes aromatiques et médicinales de la Réunion)

L'APLAMEDOM Réunion (Association pour les plantes aromatiques et médicinales de la Réunion) est une association loi 1901 administrée par une équipe pluridisciplinaire regroupant des personnalités du milieu médical, universitaire, industriel, agricole ainsi que des tradipraticiens (tisaneurs) et des passionnés. Son président, Claude MARODON, nous fera part du potentiel de valorisation de la flore locale, de la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PAPAM) et le développement durable.

Avec l'APLAMEDAROM – Guadeloupe, elle est à l'origine du réseau des associations de Plantes Aromatiques et Médicinales des DOM, créé en 1999, dans le but d'avoir une politique de reconnaissance, de validation scientifique et de valorisation des plantes médicinales utilisées



en partenariat avec TEMERGIE
Capenergies PACA Capenergies Corse

dans les régions d'Outre-mer. Les ont rejoint GADEPAM en Guyane, GEPSUN à Tahiti, APPAM en Nouvelle-Calédonie, et l'AVAPLAMMAR en Martinique.

3 OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- Valoriser les ressources végétales locales et accompagner leur développement durable,
- Evaluer scientifiquement les usages traditionnels,
- Promouvoir et former sur l'utilisation des plantes médicinales, aromatiques, des huiles essentielles et des aliments santé.

4 GRANDES MISSIONS :

- **Recherche** sur les plantes endémiques et indigènes de la pharmacopée traditionnelles, avec l'Université de La Réunion, le CYROI et des laboratoires métropolitains.
- **Valorisation des ressources locales** par l'accompagnement scientifique et technique de porteurs de projets ; mise en réseau des acteurs locaux.
- **Formation** des professionnels et du grand public sur les propriétés et l'utilisation des plantes aromatiques et médicinales (PAM) et sur la réglementation de leur mise en vente.
- **Communication et Promotion** : participation à des Colloques Internationaux, animation d'ateliers (Fêtes de la Science...), organisation de conférences, publications.

L'APLAMEDOM Réunion est à l'origine de nombreuses actions telles que les 1^{ères} Rencontres Internationales sur les PAM de l'Outre-mer français en 2000, le programme régional de structuration de la filière PAM réunionnaise, la mise en place du réseau Plantes et Santé dans l'Océan Indien ou encore, le développement des missions d'accompagnement à la mise sur le marché de produits à base de PAPAM. La création d'une Fédération des associations PAM de l'Outre-mer français, présidée par l'APLAMEDOM, est actuellement en cours. Elle devra pouvoir porter les problématiques communes de chaque DOM et TOM au plus au niveau de l'Etat français.

Contacts :

Claude MARODON – claudemarodon@aplamedom.org

Stéphanie BRILLANT – contact@aplamedom.org

Adresse : 1, ave Marcel Hoarau - 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 50 56 17 - Fax : 0262 50 55 23

Web: www.aplamedom.org

Bioalgostral Océan Indien

Bioalgostral Océan Indien est une société d'ingénierie et de conseil spécialisée dans la production et la valorisation des micro algues en zone inter tropicale.

Acteur innovant du secteur des bio énergies, de l'éco industrie, spécialiste de la chimie verte, de la valorisation des déchets et du traitement des effluents notamment industriels, la société est installée à la Réunion dans les locaux du CYROI sur le parc TECHNOR. Dirigée par trois associés : Laurent Blériot, Gabin Tréboux et René Duflot, la société développe un programme de recherche actuellement qui consiste à produire durablement des micro algues et d'en valoriser la biomasse à des fins principalement énergétiques : production d'électricité et de biocarburant. La technologie de production de biocarburant développée est économiquement viable à partir d'une culture de micro algues basée sur la valorisation des eaux usées et la fixation du CO² industriel. Cette solution concrète permettra d'atteindre les objectifs imposés par les normes nationales et européennes, soit 5,75% de biocarburant dans les carburants classiques en 2010. Laurent Blériot présentera comment allier économie et écologie et produire localement une énergie renouvelable et durable sans conflit d'usage avec les agriculteurs. Car bien évidemment, la



TECHNOPOLE
DE LA RÉUNION en partenariat avec TEMERGIE
Capenergies PACA Capenergies Corse

question de planter pour rouler ou planter pour manger ne se pose pas !! Il expliquera dans quelle mesure, cette activité peut contribuer à la quête de l'autonomie énergétique souhaitée par la région à l'horizon 2025.

Offres et services

La technologie utilisée par Bioalgostral permet de :

- valoriser les eaux usées par captation des nitrates et des phosphates
- recycler les émissions de CO2 notamment industriels.
- La biomasse algale peut être alors valorisée et transformée en bio combustible et/ou recyclée grâce à une source de combustion de biomasse pour la production d'électricité.

Contact :

Laurent Blériot, Directeur Général

Adresse : CYROI - 2, rue Maxime Rivière - TECHNOR 97 490 Ste Clotilde

Tél : 0692 65 33 44

Mél : lbleriot@bioalgostral.com - Web : www.bioalgostral.com